



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-724-993 du 28/11/16

INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT A LA 1ERE CLASSE DES PERSONNELS DE DIRECTION - ANNEE 2017

Référence : note de service MENESR DGRH E2-3 n° 2016-112 du 21 juillet 2016 parue au BOEN n° 30 du 25 août 2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels de direction s/c de Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale 04-05-13-84

Dossier suivi par : Mme QUARANTA, Chef de bureau des personnels de direction, d'inspection, de recherche et formation - Tel.: 04 42 91 74 37 - Mel. : nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mmes JUVENAL-LAMBERT /GUISTETTO, gestionnaires DIEPAT 3.02 - Tel.: 04 42 91 73 70/71 - Mel. : caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr - veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
- Vu le décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié par le décret n° 2012-932 du 1er août 2012 portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale, notamment son article 18,
- Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat,
- Entendue la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des personnels de direction en sa séance du 14 octobre 2016,

ARRETE

Article 1 : les personnels de direction de 2e classe suivants sont inscrits par ordre de mérite au tableau d'avancement à la 1e classe de leur corps avec effet au 1er janvier 2017.

rang	civilité	Nom	Prénom	Emploi	Dpt	Type etb	Etablissement	Ville
1	Madame	PAGNEL	DELPHINE	PROVISEUR ADJOINT	13	LP	PERDIGUIER	ARLES
2	Monsieur	QUEINNEC	JEAN MARIE	PRINCIPAL	13	CLG	ROY D ESPAGNE	MARSEILLE CEDEX 09
3	Madame	TRIDOT	BRIGITTE	PRINCIPAL	13	CLG	COLLINES DURANCE	MALLEMORT
4	Monsieur	JUVIGNY	J-CLAUDE	PRINCIPAL	05	CLG	GIRAUDES (LES)	L ARGENTIERE LA BESSEE
5	Monsieur	DUMONT	FREDERIC	PROVISEUR ADJOINT	84	LYC	VICTOR HUGO	CARPENTRAS CEDEX
6	Madame	DIOT BROT	JANINE	PROVISEUR ADJOINT	04	LYC	PAUL ARENE	SISTERON CEDEX
7	Monsieur	DIHA	KACI	PRINCIPAL	84	CLG	JOSEPH ROUMANILLE	AVIGNON
8	Monsieur	MAURIN	LIONEL	PRINCIPAL	05	CLG	- SAINT BONNET (DE)	ST BONNET EN CHAMPSAUR
9	Madame	KHENICHE	SORIA	PRINCIPAL	04	CLG	HENRI LAUGIER	FORCALQUIER CEDEX
10	Monsieur	SOUCIET	ERIC	PRINCIPAL ADJOINT	84	CLG	BARBARA HENDRICKS	ORANGE CEDEX
11	Madame	MESPIEDRE	FLORENCE	PRINCIPAL	13	CLG	MARIE LAURENCIN	MARSEILLE
12	Madame	FABRE	MARTINE	PROVISEUR ADJOINT	84	LYC	LUCIE AUBRAC	BOLLENE
13	Monsieur	NAUCELLE	CHRISTIAN	PRINCIPAL	13	CLG	JEAN DE LA FONTAINE	GEMENOS
14	Monsieur	COSTANTINI	PATRICK	PRINCIPAL ADJOINT	84	CLG	COLLEGE - ALPHONSE SILVE	CARPENTRAS CEDEX
15	Madame	MAZY	ANNIE	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	COLLEGE - DENIS MOUSTIER	GREASQUE
16	Monsieur	MONARD	OLIVIER	PRINCIPAL	13	CLG	JEAN JAURES	PEYROLLES EN PROVENCE
17	Monsieur	BENSALEM	ALAIN	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	LOU GARLABAN	AUBAGNE CEDEX
18	Monsieur	THOUVENY	BLAISE	PRINCIPAL	13	CLG	JEAN MOULIN	SALON DE PROVENCE CEDEX
19	Madame	MAHE-MIR	ARMELLE	PROVISEUR ADJOINT	13	LYC	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15
20	Madame	LALAIN	PEGGY	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	BARTAVELLES (LES)	MARSEILLE CEDEX 10
21	Madame	SEBACH-VOEGELIN	YANNICK	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	GLANUM	ST REMY DE PROVENCE CEDEX
22	Madame	JEANDEL	VERONIQUE	PROVISEUR ADJOINT	13	LP	COLBERT	MARSEILLE CEDEX 07
23	Monsieur	HEROT	BRUNO	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	ELIE COUTAREL	ISTRES
24	Monsieur	GUIDI	CHRISTIAN	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	DARIUS MILHAUD	MARSEILLE
25	Madame	NOVIER	NATHALIE	PRINCIPAL	13	CLG	ANDRE MALRAUX	FOS SUR MER
26	Monsieur	REISDORFF	ERIC	PROVISEUR ADJOINT	13	LYC	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5
27	Monsieur	MARTEL	XAVIER	PRINCIPAL ADJOINT	13	CLG	RENE CASSIN	TARASCON CEDEX
28	Monsieur	BONICEL	THIERRY	PRINCIPAL	13	CLG	PYTHEAS	MARSEILLE
29	Monsieur	LECLERE	JEROME	PROVISEUR ADJOINT	13	LP	ADAM DE CRAPONNE	SALON DE PROVENCE CEDEX
30	Madame	GAROTTE	AURELIE	PRINCIPAL	13	CLG	ALBERT CAMUS	MIRAMAS

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 21 novembre 2016

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines